



Conseil municipal du 15 décembre 2014 | Délibération n°93

Intervention de Matthieu THEURIER au nom du groupe écologiste

Vers un véritable service public de l'eau

Madame la Maire, cher-e-s collègues

En 1977, l'ONU déclarait l'eau, bien commun de l'humanité. Elle ne peut être une source de profit. Pourtant en France, la gestion de l'eau par les collectivités est très souvent déléguée à des multinationales.

C'est le cas à Rennes où l'entreprise Véolia gère la distribution de l'eau depuis plus de 135 ans. Abandon de savoir-faire et de technicité, perte de contrôle financier et démocratique... Les écologistes considèrent comme une erreur de livrer au secteur privé cette ressource essentielle à nos vies quotidiennes.

Par la reprise en main de l'ensemble du processus de production, de distribution et d'assainissement de l'eau en régie publique, il s'agit de mettre fin aux pratiques abusives des grandes entreprises et d'améliorer la transparence par la participation et le contrôle citoyen. De nombreuses villes françaises comme Grenoble ou Paris ont déjà opté pour une régie publique de l'eau.

En 2013, après un débat de plus de dix années, la Ville de Rennes a elle aussi pris la décision de mettre fin au contrat de délégation avec Véolia et de créer une Société Publique Locale pour prendre le relais. Les écologistes s'étaient félicités à l'époque de cette reprise en main et c'est pourquoi nous votons aujourd'hui avec satisfaction la fin du contrat avec Véolia au profit de la SPL "Eau du bassin rennais". Cette reprise en main est une étape nécessaire et importante pour la mise en œuvre du service public de l'eau à Rennes. L'instauration de nouveaux tarifs écologiques et sociaux, la mise en place du principe d'ouverture des données de la SPL, la participation de représentants associatifs au Conseil d'administration de la SPL, démontrent les vertus de la gestion publique et les possibilités qu'elle offre pour plus de transparence et pour améliorer la qualité du service auprès des habitants.

En 2013, tout en se félicitant des avancées, les écologistes avaient néanmoins regretté que le scénario de régie publique, modèle de service public plus intégré, n'ait pas été étudié. Nous continuerons donc à agir pour que la nouvelle SPL Eau du Bassin rennais se rapproche le plus possible d'un modèle de régie.

Le processus de métropolisation nous offre aussi la possibilité de constituer un service public de l'eau à l'échelle du bassin rennais. La transformation du SMPBR en un nouveau syndicat mixte qui intégrera à terme les compétences de production, de distribution et d'assainissement de l'eau est une véritable innovation et nous voulons saluer le travail accompli par Yannick Nadesan et les services du SMPBR. La création de ce nouveau syndicat doit permettre la mise en place d'un service public de l'eau à une échelle plus large que la métropole rennais. Il permettra de créer ainsi une véritable solidarité entre les communes du bassin rennais et Rennes Métropole. Il permettra aussi d'instaurer un prix unique de l'eau pour tous les habitants de ce territoire et œuvrera donc pour plus d'égalité. Enfin, il est l'opportunité de mettre fin à tous les contrats de délégation de service public du territoire au profit d'un grand service public de l'eau à l'échelle du bassin rennais. C'est ce à quoi les écologistes continueront de travailler.